

Cité du grand âge : Val Paisible, à Lausanne : architecte René Koller, FAS

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **31 (1959)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

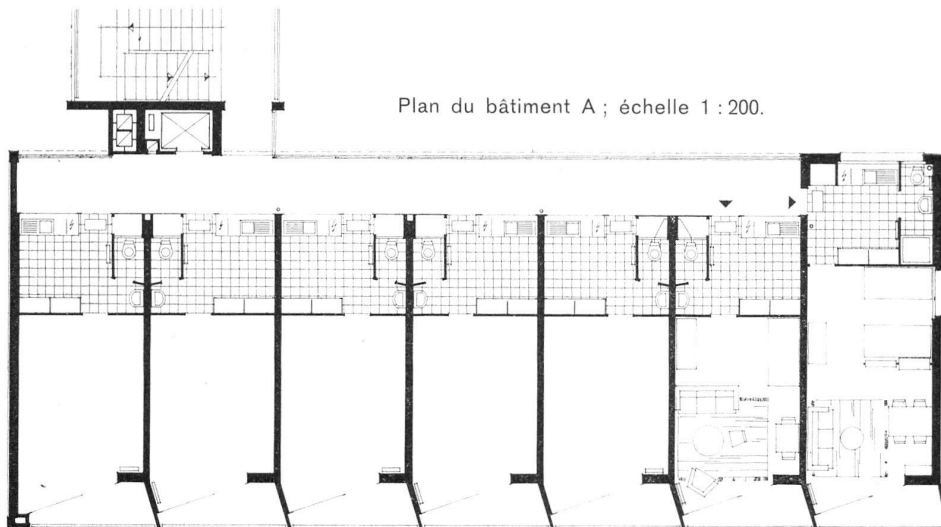
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cité Val-Paisible à Lausanne

Remarquer les logements types d'une pièce et une pièce et demie respectivement pour une personne seule et pour un couple.

Plan du bâtiment A ; échelle 1 : 200.



Disposition générale

Au croisement de la route d'Oron et de la liaison projetée Victor-Ruffly - route d'Oron, a pris naissance la cité pour personnes âgées Val-Paisible.

L'ensemble comprend quatre bâtiments reliés entre eux par des passages couverts, soit deux bâtiments hauts orientés est-ouest, perpendiculairement à la pente, et deux bâtiments bas orientés sud, pour laisser pénétrer le soleil et dégager la vue.

Venant des Grangettes ou de Rovéréaz, on entre dans la cité par le chemin privé et l'on accède par les escaliers et ascenseurs aux galeries sur lesquelles ouvre chaque appartement.

Distribution

La cité comprend: 137 appartements d'une pièce pour une personne, 15 appartements de une pièce et demie pour deux personnes, 1 appartement de deux pièces pour les diaconesses, 1 appartement de quatre pièces pour le concierge, ainsi que les locaux communs.

Un appartement comprend: une chambre spacieuse avec balcon; une cuisine avec buffet mural, pourvue d'un bloc de cuisine Elcalor: évier, cuisinière électrique, four, boiler 30 l., armoire pour seau à ordures; un W.-C. dans le dégagement duquel se trouve le lavabo; une cave au sous-sol.

Les bains sont groupés au sous-sol avec leurs dégagements, les douches, les W.-C. et un local d'attente, afin de permettre la surveillance et l'assistance de la diaconesse.

Les locaux communs à disposition de tous les locataires comprennent une grande salle avec bibliothèque, TV, office, toilettes, téléphone public, une petite chapelle, ainsi que des ateliers de couture et de menuiserie.

Les locaux de service: chaufferie, buanderie centrale sont au sous-sol. Il n'est pas prévu de réfectoire, chaque locataire fait sa propre cuisine.

Système de construction

En étroite collaboration dès le début avec l'ingénieur A. Breguet et le spécialiste acousticien L. Villard, l'architecte

s'est efforcé de créer un système de construction économique, rationnel, insonorisé par des moyens simples et tirant tous les avantages possibles de la préfabrication.

Le système porteur est constitué par les murs de refend qui sont en même temps les séparations entre appartements, perpendiculairement aux bâtiments; sur ces murs sont tendues les dalles continues en béton armé auxquelles s'accrochent, en porte-à-faux, sur une face les galeries et sur l'autre les balcons.

Les façades, non portantes, sont fermées du côté des galeries par des panneaux préfabriqués légers en bois (Novopan), avec isolation Sagex, comprenant portes, vitrages, armoires de compteurs, ventilation, et du côté des chambres par un grand vitrage ouvrant sur les balcons.

Installations

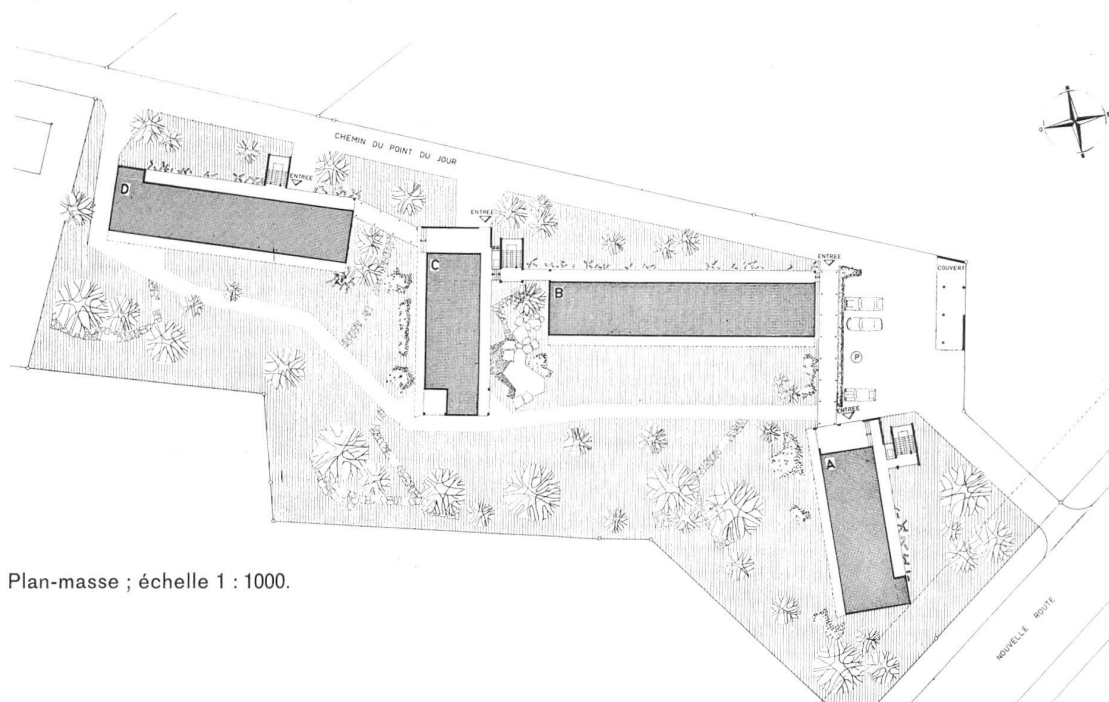
La distribution de l'installation sanitaire (conduites d'eau, chutes) et la distribution de l'installation électrique et des téléphones sont concentrées pour deux appartements et placées devant le mur de refend, évitant ainsi toute pénétration dans celui-ci. Un appareil de traitement d'eau (Cillit Immuno) centralisé est prévu pour empêcher la corrosion des conduites et le dépôt de tartre dans les 160 bouilleurs.

Revêtements

Les sols sont revêtus de lino ou colovinyl Giubiasco, aux coloris variés, et d'un entretien facile. Les murs sont crépis et enduits par application au pistolet de «Socolux». La toiture plate est isolée avec des plaques de liège de 4 cm. d'épaisseur et couverte de multicouche «Contoplast».

Architecture

Les volumes nets, de hauteurs différenciées, la trame légère des balcons et des séparations, les galeries ouvertes transparentes, les faces pleines des pignons, la sobriété des matériaux, le terrain moulé autour des bâtiments, les appuyant de ses ondes verdoyantes, tout exprime le calme et la joie tranquille de ses nombreux et heureux habitants.



Plan-masse ; échelle 1 : 1000.



1



3

Cité du grand âge Val Paisible, à Lausanne

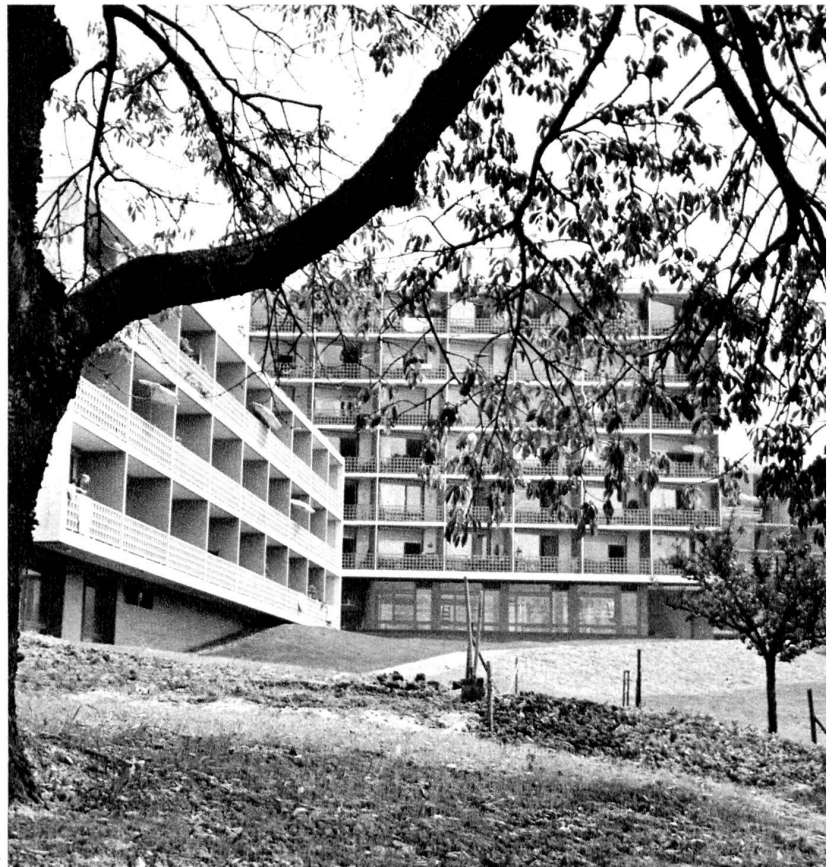
Architecte: René Keller FAS

1 Appartement de 1. pièce

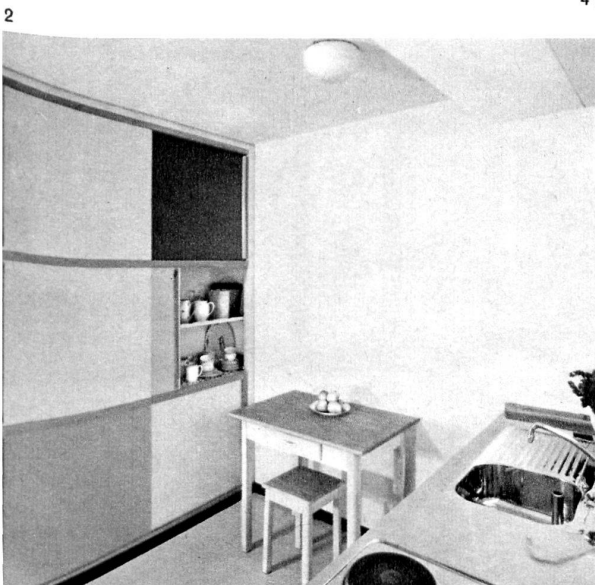
2 Cuisine

3, 4, 5 Les deux bâtiments de la première étape

Photos H. Wyden (1, 2) et R. Keller



4



2



5